Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

N° 23

LAUSANNE

10 Juin 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Pour les orphelins serbes.* — *Carnet du lecteur.* — CHRONIQUE SCOLAIRE : *Suisse. Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. France.* — *Bibliographie.* — *Pensée.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Géographie locale.* — *Récitation.* — *Neuchâtel : Examens d'Etat.* — *Enseignement ménager.*

POUR LES ORPHELINS SERBES

(Communication du Bureau.)

Après avoir pris connaissance du résultat de la souscription ouverte dans nos classes, le Bureau s'est occupé de la répartition des fr. 15 367.05 qu'instituteurs et enfants de la Suisse romande ont, d'un bel élan, mis à sa disposition en faveur des orphelins serbes.

Il existe en Suisse romande deux comités de secours, l'un à Lausanne et l'autre à Neuchâtel. Le Bureau a décidé d'allouer une somme de fr. 7500 à chacun de ces comités et de réserver le solde disponible pour besoins ultérieurs.

Nos collègues genevois, chez lesquels la souscription organisée par l'initiative du Département de l'Instruction publique a produit un résultat si brillant, seront peut-être étonnés de cette décision due au fait qu'il n'y a pas d'enfants serbes hospitalisés dans leur canton et partant point de comité à subventionner. Ils ratifieront, nous en sommes persuadés, notre décision, car pour toute œuvre humanitaire, toute frontière tombe.

Le correspondant neuchâtelois, M. H. L. Gédet, a déjà exprimé dans le numéro du 20 mai de l'*Educateur*, en quelques lignes pleines de cœur, nos sentiments et nos vœux à l'égard des jeunes exilés serbes. Joignons-y pour compléter les deux lettres suivantes :

Monsieur R. A. Reiss, au nom du comité vaudois de secours aux orphelins serbes, s'exprime comme suit :

Votre Société a mis à la disposition du Comité vaudois la somme de fr. 7500 sur la souscription ouverte dans votre organe l'*Educateur*. Permettez-moi que je vous exprime au nom de notre comité notre grande reconnaissance et je vous prie aussi d'en être notre interprète auprès des membres de votre Société. Ce que vous avez fait est très beau.

Votre geste n'est pas seulement une aide matérielle importante pour notre œuvre, mais c'est aussi un encouragement moral de tout premier ordre dont nous vous sommes infiniment reconnaissants.

Encore une fois, merci.

D'autre part, le comité neuchâtelois nous a envoyé en date du 17 mai 1916 la lettre suivante :

Neuchâtel, le 15 mai 1916.

A la Société Pédagogique de la Suisse romande,

Monsieur le Président et Messieurs,

Dans sa séance du 13 mai, notre Comité a pris connaissance de votre aimable lettre et a pris acte du magnifique don que votre Société a bien voulu lui remettre en faveur des enfants serbes. Très touchés d'une sympathie qui s'affirme avec tant de munificence, nous sommes pressés de vous exprimer la profonde gratitude de notre Comité envers tous ceux qui ont contribué d'une façon quelconque à cette allocation.

Notre reconnaissance va tout d'abord à votre Société, qui a pris l'initiative de ce mouvement, à tous les membres du corps enseignant romand qui ont su intéresser à notre œuvre les enfants des écoles, enfin à tous ces petits écoliers que les malheurs de la Serbie ont émus et qui ont consenti joyeusement à un sacrifice pour soulager les misères d'enfants inconnus et malheureux. Ce geste d'amour fraternel et de solidarité est une des plus belles manifestations à laquelle nous ayons assisté à une époque où la générosité s'ingénie à soulager les nombreuses misères de la guerre.

Il est beau de penser que la jeunesse de notre Suisse romande, sous l'impulsion d'excellents maîtres, est venue en aide aux enfants de cette Serbie, dont l'histoire, à tant d'égards, rappelle les périodes glorieuses de notre histoire à nous.

L'intérêt qu'a suscité notre œuvre en pays romand va nous permettre de faire beaucoup de bien à ceux que la guerre a privés de tout, souvent hélas de leurs parents. Nous n'oublierons jamais l'aide que votre Société nous a procurée et nous formons pour elle et pour ses membres les meilleurs vœux pour l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de notre profonde gratitude.

Au nom du Comité de secours aux orphelins serbes,

Le Président, ALFRED MAYOR. Le Secrétaire, P. FAVARGER.

Et il reste au Bureau un devoir bien agréable, c'est de s'associer aux remerciements manifestés. Les enfants de nos écoles et le Corps enseignant romand, une première fois d'abord en faveur des Belges, une seconde fois cette année, ont vibré spontanément en faveur d'œuvres altruistes. Nous vous connaissions, chers collègues et enfants de terre romande, nous n'avions jamais moins attendu de vous. W. B.

CARNET DU LECTEUR

L'éducation de la main gauche. — « Je propose, écrit M. Chabaunais, dans le *Manuel général*, de réhabiliter la main gauche en exerçant, au même titre, les deux mains, afin que si la droite vient à disparaître, la gauche puisse la remplacer, sans trouble, dans l'activité fonctionnelle de la vie quotidienne. J'ai, pour appuyer, au besoin, ma proposition, les témoignages irrécusables de nombreux amputés de la main droite que l'odieuse guerre a mis, depuis, dans l'impérieuse obligation de faire l'éducation de leur main gauche.

L'ambidextérité est donc une nécessité en même temps qu'une mesure de prévoyance. Et, si elle est facilement réalisable chez l'enfant dont la souplesse des membres se plie si docilement aux exigences d'une gymnastique progressive et rationnelle, par contre, elle devient, chez l'adulte, plus laborieuse et moins parfaite. D'où la nécessité de l'incorporer au système d'éducation familiale et scolaire.

Il ne m'appartient pas d'esquisser, ici, un programme de travaux manuels, et d'exercices et jeux scolaires aux fins de cette réalisation.

Si l'idée peut paraître hardie, parce qu'elle rompt avec une tradition, on voudra bien m'accorder qu'elle n'a rien de paradoxal ou de révolutionnaire.

Par contre, que de résultats féconds, au point de vue utilitaire, on peut attendre de l'éducation de la main gauche!

Il n'est jamais trop tard quand il s'agit de faire œuvre utile. »

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — **L'éducation civique.** — La conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons a adopté, sur la question de l'instruction civique de la jeunesse, quelques thèses qui seront transmises au Département fédéral de l'intérieur.

Voici quelques-unes des thèses les plus importantes :

« Il y aura lieu de mettre à la disposition des maîtres des ouvrages d'enseignement publiés par la conférence des directeurs de l'instruction publique ou par les cantons, avec l'aide de la Confédération. Quant aux manuels et autres moyens d'enseignement destinés aux élèves, ils restent du ressort de l'autorité cantonale.

» L'organisation et la surveillance de l'éducation et de l'instruction civiques appartiennent aux cantons; c'est à eux de décider si l'instruction civique doit

être considérée comme principe d'enseignement ou être enseignée comme branche spéciale.

» Une modification de la législation fédérale dans le sens d'une extension des compétences de la Confédération dans le domaine scolaire n'est pas nécessaire. »

*** **Lehrerverein.** — Les présidents des sections cantonales du « Lehrerverein » étaient réunis samedi 20 mai à Zurich, préfecture III; la Romande. invitée à participer à cette conférence, avait délégué MM. F. Hoffmann et W. Brandt.

A l'ordre du jour figuraient notamment :

1° La question des instituteurs sans place actuellement très nombreux. Le « Schweizerische Lehrerverein » cherchera à limiter le nombre des entrées dans les écoles normales.

2° La création éventuelle d'une *caisse de secours* concernant la responsabilité civile. Une votation des intéressés sur un projet de statuts élaboré en 1915 a donné comme résultat 2450 acceptants, 146 rejetants et 449 bulletins blancs. Le groupement de nos collègues de Suisse allemande comptant, si nous ne faisons erreur, plus de 11 000 membres, ce résultat n'est pas très probant, mais les études seront poursuivies.

Consultés aussi sur l'opportunité d'une assurance mutuelle contre la maladie, nos collègues ont répondu affirmativement par 1765 oui contre 898 non, 382 blancs. Une active propagande sera organisée pour faire aboutir cette question.

Les cours de vacances pour instituteurs tels qu'ils existaient il y a une dizaine d'années pourront être repris d'entente avec la Romande dès que les circonstances le permettront. W. B.

VAUD. **L'enseignement primaire en 1915.**— Le *Compte rendu* du Département de l'Instruction publique pour 1915 ayant été adressé pour la première fois à tous les membres du Corps enseignant, nous n'aurons pas, cette année, à en donner des extraits dans l'*Educateur*, comme cela se faisait ces années dernières. Qu'il nous soit cependant permis de relever ici quelques passages de ce rapport, relatifs aux maîtres eux-mêmes.

« Nous devons, dès l'abord, constater que la grande majorité des membres du Corps enseignant accomplit son devoir avec une conscience et un savoir-faire que nous sommes heureux de reconnaître. En général, instituteurs et institutrices comprennent la grandeur et l'importance de leur tâche; ils y consacrent leurs forces avec une ardeur et un zèle qui sont un réconfort à l'heure actuelle. Le pays saura, quand le moment sera venu, leur témoigner sa gratitude.

»... L'effort de notre Corps enseignant est grand; il faudrait qu'il soit souvent mieux coordonné. L'étude des diverses disciplines prévues par le programme des écoles primaires n'est qu'un moyen; le but, l'idéal à atteindre est l'éducation morale de notre jeunesse, la formation d'une génération nouvelle plus forte physiquement que la nôtre, au caractère plus ferme, aux habitudes plus simples, au cœur noble; d'une génération qui aime son pays et soit prête à le défendre, sans éprouver d'autre haine que celle du mal. Pour atteindre ce but, la collaboration de la famille est indispensable. Celle-ci ne remplit pas toujours son devoir. Elle laisse à l'école le fardeau tout entier de l'instruction des enfants, elle voudrait

encore se décharger, sur le Corps enseignant, de leur complète éducation. C'est trop demander et ce serait enlever aux parents une responsabilité qu'ils doivent conserver. Si la famille et l'école, ces deux puissances de notre organisme social, s'entendent et travaillent en commun, nous pouvons regarder l'avenir sans crainte. »

Un de nos principaux quotidiens ajoutait dans un de ses derniers numéros, après avoir publié plusieurs extraits du Compte-rendu en question :

« Notre canton fait de grands sacrifices pour l'instruction et l'éducation de la génération qui vient. Il en aura de plus importants encore à faire à l'avenir. *Le traitement des instituteurs*, en particulier, *n'est plus en rapport avec la cherté croissante de la vie.* Il faudra sans trop tarder, se préoccuper d'un problème qui devient angoissant pour de nombreux maîtres chargés de famille. Un pays s'honore et travaille à sa prospérité en ne négligeant rien pour préparer des citoyens moraux, intelligents, instruits, connaissant leurs devoirs, ayant la volonté de les pratiquer. Améliorer et sauver la « graine », pendant que tout autour de nous la mort moissonne avec une ardeur horrible, telle est la tâche de nos écoles primaires; placées entre bonnes mains, elles accompliront, comme par le passé, leur belle, leur grandiose mission. » L. G.

NEUCHATEL. — **Réunion trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise.** — Dans un précédent numéro de l'*Educateur*, nous avons donné le programme de cette réunion, au cours de laquelle le corps enseignant neuchâtelois aura le privilège d'entendre deux conférences de M. *Gabriel Séailles*, sur *L'enseignement de la morale à l'école* et *L'éducation morale de la démocratie*.

Voici quelques renseignements sur l'illustre conférencier qui a bien voulu consentir à venir nous rendre visite à l'occasion de l'assemblée générale de notre association :

« Gabriel Séailles, professeur et écrivain français, né à Paris en 1852. Entré à l'école normale supérieure en 1872, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, il était nommé en 1886 maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris et, en 1898, il succéda à *Paul Janet*, dans la chaire de philosophie. Citons ses ouvrages principaux : *Essai sur le génie dans l'art* (1875) ; *Alfred Dehodencq : Histoire d'un coloniste* (1885) ; *Histoire de la philosophie : écoles et problèmes*, avec *Paul Janet ; Léonard de Vinci : l'artiste et le savant* (1892) ; *Ernest Renan* (1896) ; *Eugène Carrière : l'homme et l'artiste* (1900) ; *Watteau* (1902) ; *Les affirmations de la conscience moderne* (1903) ; *La philosophie de Ch. Renouvier*.

» Président de la Société des Universités populaires, il a pris une grande part à cette œuvre. » (*Bulletin du Département de l'Instruction publique.*)

⁂ **Réunion trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise, au Locle les 16 et 17 juin 1916.** — *Conclusions motivées du rapport de M. Albert Zutter, instituteur à Bevaix, sur la question des examens.*

Les examens sont-ils utiles à l'Ecole primaire ? Plusieurs pays de l'Europe, très avancés dans le domaine de l'éducation, les Etats scandinaves entre autres, ont répondu négativement à cette question si controversée et ont supprimé ce moyen de contrôle qu'ils considèrent comme antipédagogique. Chez nous, ce

problème n'a pas encore reçu de solution définitive ; partisans et adversaires des examens, très décidés les uns et les autres, avancent de sérieux arguments dont ils tirent des conclusions diamétralement opposées.

Les maîtres, disent les premiers, ne sont pas tous également consciencieux ; ils font preuve souvent aussi d'une préparation professionnelle défectueuse ; il est donc logique que leur enseignement soit soumis au contrôle des Commissions scolaires.

Les adversaires ne sont pas moins catégoriques : « Les examens, dit M. le Dr Schrag, inspecteur des Ecoles secondaires bernoises, servant au passage d'une classe dans une autre, n'existent plus depuis longtemps, ni à l'Ecole primaire, ni à l'Ecole secondaire ; les notes du maître ne suffisent-elles pas ? Je considère l'examen de promotion comme une institution vieillotte et surannée qui pousse au surmenage et qui présente, entre autres graves défauts, celui de rabaisser le maître au rôle de simple « Drillmeister » et de l'empêcher d'exercer dans toute leur étendue ses fonctions d'éducateur. »

Il serait difficile de concilier des opinions aussi divergentes. Nous sommes persuadés, quant à nous, que les événements actuels exerceront une influence décisive sur l'Ecole, qui deviendra plus idéaliste. Le maître de demain, suivant le programme de M. André Mercier, devra s'efforcer de former des caractères, de tremper des énergies, de faire des hommes. Les examens, dont le but est purement utilitaire, tomberont alors, peut-être, en désuétude. Pour le moment, le Corps enseignant auquel on reproche, non sans raison, l'insuffisance de sa préparation professionnelle, serait mal inspiré en demandant aux commissions scolaires de se départir d'une de leurs prérogatives les plus chères. Du reste, dans beaucoup de localités, les examens annuels ont été simplifiés et ont perdu le caractère solennel qu'ils revêtaient autrefois. Il faut reconnaître également que si certains examens exercent une influence fâcheuse sur l'Ecole, d'autres, par contre, résultant d'une collaboration efficace des Commissions scolaires et du personnel enseignant, rendent certainement des services.

1re conclusion. — « Les examens exercent un contrôle utile sur l'enseignement donné à l'Ecole primaire ; ils obligent le maître à procéder avec esprit de suite et à faire la revision des matières traitées pendant l'année. »

Les examens doivent-ils être uniformes dans notre canton ? Nous ne le pensons pas ; il nous paraît, au contraire, que leur organisation (examens annuels, trimestriels, etc.), ainsi que les épreuves, devraient varier d'après les milieux scolaires et sociaux.

2me conclusion. — « Les Commissions scolaires devraient consulter le Corps enseignant, non seulement pour la promotion des élèves, mais aussi pour l'organisation des examens et l'élaboration des épreuves. » (Voir art. 22 de la loi sur l'enseignement primaire, lettre *j*.)

Le contrôle exercé au nom de l'Etat par les inspecteurs scolaires est en tous points excellent, très utile au maître et à l'élève, par conséquent suffisant ; les examens obligatoires de sortie sont donc, à notre avis, une superfétation. L'idée qui a présidé à leur institution paraît à première vue séduisante, mais expérience faite, nous pouvons affirmer que ce nouveau moyen de contrôle est préjudiciable au degré supérieur de l'Ecole primaire. En effet, ces examens sont la

cause incontestable d'un inutile surmenage; ils tendent à devenir la préoccupation dominante des maîtres dont ils mettent en jeu la réputation pédagogique. Seuls les élèves ayant eu des dispenses pendant les deux dernières années de scolarité, ainsi que ceux qui atteindraient l'âge de 14 ans avant le 31 juillet devraient être admis à passer un examen spécial qui pourrait les libérer définitivement de l'Ecole. Dans ce cas, une simple mention dans le livret scolaire constaterait le fait.

3me conclusion. — « Les examens obligatoires de sortie tendent à devenir la préoccupation principale des maîtres du degré supérieur, auxquels ils font perdre de vue le rôle éducatif de l'école. Leur suppression est désirable. »

Communiqué par H.-L. G.

⁂ **Travaux manuels.** — Les allocations de l'Etat à 15 communes dans lesquelles est donné l'enseignement des travaux manuels (cartonnage et menuiserie) se sont élevées pour 1915, à la somme de fr. *9933.*

⁂ **Brevet de connaissances pour l'enseignement primaire.** — A la suite des examens subis, le brevet de connaissances pour l'enseignement primaire, a été délivré à 14 instituteurs et à 31 institutrices. H.-L. G.

JURA BERNOIS. — **Laufon.** — Le synode du cercle de Laufon s'est réuni le 31 mai, à Nenzlingen, sous la présidence de M. Jules Cueni, instituteur à Blauen.

En ouvrant la séance, M. le président a rendu hommage à la mémoire de M. Antoine Schumacher, ancien instituteur, enlevé récemment à l'affection de ses amis.

M. Schrœder, instituteur à Grellingue, a lu un travail intéressant d'un instituteur de Zofingue, sur les relations qui doivent exister entre l'école et la famille.

M. Georges Hof, instituteur à Laufon, a parlé de l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles et a recommandé le nouveau *Manuel de gymnastique pour jeunes filles*, publié en édition allemande, à la Librairie de l'Etat, à Zurich.

M. Cueni a rendu compte de l'assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois. Il s'est surtout étendu sur les attaques dont a été l'objet le secrétaire général de la part de la section de Berne. La question principale à mettre à l'étude dans les sections est celle de la revision du plan d'études pour les écoles primaires. Dans une première étape, on discutera des principes généraux à mettre à la base du programme.

La question des prestations, en nature (logement, bois, terrain), délivrées au corps enseignant par les communes, donne lieu à échange de vues. Tout le monde est d'accord de demander aux communes une amélioration de la situation actuelle et surtout le relèvement des indemnités où elles sont insuffisantes.

H. Gobat.

FRANCE. — **Instituteurs de la Seine.** — Le *Bulletin mensuel de l'Association professionnelle des instituteurs et des institutrices publics de la Seine* donne dans tous ses numéros des nouvelles de ses membres appelés sous les drapeaux. Jusqu'en mai dernier, 101 instituteurs de Paris et 141 de la banlieue sont tombés au champ d'honneur; 191 instituteurs de Paris et 283 de la banlieue sont parmi les blessés. Au total, 9 instituteurs, dont 4 de Paris et 5 de la ban-

lieue, ont été décorés de la Légion d'honneur; 12 instituteurs, dont 5 de Paris et 7 de la banlieue, ont reçu la médaille militaire. On compte, pour Paris et la banlieue, 44 instituteurs cités à l'ordre de l'armée; 19, cités à l'ordre du corps d'armée; 39, cités à l'ordre de la division; 24, cités à l'ordre de la brigade; 55, cités à l'ordre du régiment. 66 instituteurs de la Seine sont signalés comme disparus.

En France, trente mille instituteurs ont été mobilisés; un dixième ont été tués à l'ennemi, et un cinquième blessés.

Le colonel Driant, tombé devant Verdun, et qui, avant la guerre, méconnut les instituteurs, leur a rendu dès lors un hommage éclatant : « J'en ai vu, écrivait-il, des instituteurs servir et mourir à mes côtés, et, avant que cette guerre s'achève, je tiens à leur rendre loyalement le témoignage que je leur dois. Une France nouvelle est en train de se forger au sein de l'épreuve. Puisse la tolérance, fille de la liberté, rapprocher, fondre en une seule toutes les âmes françaises ! Et puisse aussi le souvenir de la lutte en commun dans la tranchée, triompher de l'égoïsme d'en haut, éteindre les haines d'en bas et inspirer, dans une France régénérée, les éducateurs de nos enfants. »

Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance du 14 avril 1916, a adressé également aux instituteurs mobilisés le témoignage de son admiration pour leur brillante conduite depuis l'ouverture des hostilités. Il a donné mandat à ses deux commissions d'examiner les propositions relatives à l'érection de monuments permettant de commémorer la mémoire de ceux qui sont tombés devant l'ennemi.

L'Association des instituteurs de la Seine s'occupe des collègues prisonniers en Allemagne. Ils sont au nombre de 91. Deux d'entre eux, ainsi que nous l'écrit M. Ed. Mahiet, le sympathique président de l'Association, sont internés en Suisse, l'un à Interlaken (hôtel Bellevue) et l'autre à Chailly-sur-Clarens.

H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

Dessin. — La Librairie Neuenschwander, à Weinfelden (Thurgovie), vient de publier la série complète d'une nouvelle méthode de dessin, qui obtient le plus vif succès dans la Suisse allemande: *Schweizerische Volkszeichenschule*, von Lehr Merki in Männedorf, 6 cahiers à 30 centimes pour le degré inférieur; 3 cahiers à 50 centimes pour le degré moyen; 1 cahier à 1 fr. pour les classes supérieures. (*Voir aux annonces.*)

Reçu : XVIe année des *Annales de la Société suisse d'hygiène scolaire.* Rédaction : Dr F. Zollinger, Zurich. Ce volume renferme une étude intéressante et complète sur *L'Hygiène dans les Ecoles nouvelles*, par le Dr Ad. Ferrière.

PENSÉE

Jouis de ta vie sans la comparer à celle d'autrui. Condorcet.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Mon Second Livre.

Le degré inférieur de nos écoles primaires a été doté en automne 1915 d'un manuel de lecture, intitulé *Mon Second Livre* [1].

Les membres du corps enseignant avaient beaucoup espéré en l'œuvre nouvelle, qu'on leur promettait depuis quelques années. *Mon Premier Livre* [2] avait donné toute satisfaction aux maîtresses et aux maîtres chargés de donner l'enseignement initial de la lecture dans les écoles primaires de notre canton. *Mon Second Livre* n'a également pas déçu notre espoir, bien au contraire. L'hiver qui vient de s'écouler nous a permis de le parcourir en partie avec les élèves de huit à neuf ans, et de l'apprécier comme il le mérite si bien.

Le premier chapitre de cet ouvrage est une suite toute naturelle du dernier chapitre du livre précédent, chapitre intitulé *A la veille des vacances. Mon Second Livre* voit soudain la classe, longtemps fermée, déserte et muette, se rouvrir, s'animer et reprendre vie. Et de suite maîtres et élèves vont se remettre au travail. On lit d'abord, sous le titre de *Simples histoires*, quelques morceaux moraux assez courts, petits tableaux de la vie d'un enfant; ces récits, imprimés en caractères un peu plus gros que le reste de l'ouvrage, permettent à l'écolier d'arriver sans peine à lire des textes plus longs, imprimés en caractères plus serrés et plus fins.

La deuxième partie, intitulée *A la Maison*, comprend, outre quelques fort belles poésies, divers morceaux pouvant inculquer à l'enfant le respect de son habitation et l'amour qu'il doit à ses parents, surtout à sa mère, âme et reine de la maison. Puis viennent, réunies en une gerbe, *Au travail*, quelques poésies faciles, destinées à la glorification du courage, de la vaillance et du travail sous plusieurs formes.

La division suivante de *Mon Second Livre*, *Notre pays*, présente tour à tour aux petits lecteurs, en des récits captivants, très appropriés à leur âge, le lac, la plaine et la montagne. Ainsi, *Une promenade sur le lac* est comme un panorama offert aux yeux ravis et grands ouverts de l'enfant. Quoi de plus charmant ensuite et de plus intuitif que les récits des vacances de *Robert à Champmartin !* Tout est si bien décrit : l'arrivée, la maison, la visite aux amis du paysan, les animaux, bien abrités dans leurs étables, le jardin, le verger, les travaux du paysan! La vie à la campagne est là tout entière en quelques pages simples et gracieuses. Une journée sur l'Alpe donne aux enfants de la plaine une idée charmante et poétique de ce qu'est la vie à la montagne. Et tout est écrit en termes choisis, clairs, bien appropriés.

A travers l'Année. Là, le petit lecteur passe les saisons en revue. Il voit suc-

[1] *Mon Second Livre*, par Mlle F. Grand, Directrice à l'Ecole Normale de Lausanne, et M. U. Briod, maître à l'Ecole d'application du même établissement. Editeur : Maison Payot et Cie, à Lausanne.

[2] *Mon Premier Livre*, mêmes auteurs en collaboration avec Mlle Weber.

cessivement la terre se réveiller, le printemps arriver avec les hirondelles, un orage de juillet fondre sur sa tête, les feuilles d'automne tomber et joncher le sol, puis la neige recouvrir la terre.

Les dernières parties de l'ouvrage s'inspirent des mots de Fénelon, placés comme épigraphe en tête de *Mon Second Livre : « Il faut donner aux enfants des livres pleins d'histoires courtes et merveilleuses.* » Là, les plantes et les animaux sont personnifiés, vivent, agissent et font de la nature un monde vibrant et enchanté. — Et le livre se termine par les Contes bleus qui ont enchanté notre enfance, *Le Petit Poucet, Le Petit Chaperon, Le Loup et les Biquets*, etc. Ces contes sont suivis de quelques histoires, toutes fort intéressantes, qui caractérisent la vie en certains pays.

Les illustrations, de Mme H. S., sont de petits tableaux, aux lignes simples et nettes ; elles contribuent à la valeur de la publication, et peuvent même, pour quelques-unes d'entre elles, servir de modèles de dessin à nos jeunes écoliers.

Toutes ces matières, textes et dessins, forment un ensemble bien complet, bien coordonné, bien compris, et l'on sent que des esprits et des cœurs de bons pédagogues, de vrais amis de nos petits enfants, ont élaboré cet ouvrage, pour le bien moral et intellectuel de nombreuses générations d'écoliers.

Aussi, avons-nous compris qu'il était pour nous un devoir de venir remercier, en ces quelques modestes, mais sincères lignes, ceux à qui nous sommes redevables de *Mon Second Livre*. C. A. A., institutrice.

GÉOGRAPHIE LOCALE (suite).

Une condenserie.

I. Lorsque je voyage en chemin de fer sur la ligne régionale L.-E.-B., je remarque, à l'arrêt de certaines stations, un *spectacle* fort intéressant : Des paysans ont amené des villages environnants, de cinq à six kilomètres à la ronde, de grands chars chargés de *bidons* de métal (*boilles*) de forme *cylindrique* et d'une *contenance* de trente à quarante *litres*. Ces grands vases sont remplis du *lait* parfumé et écumeux fourni par les vaches de nos contrées. Ce lait, en quantité considérable, est chargé sur des wagons plats, et emmené à la *condenserie* de Bercher.

II. Notre maître nous a conduits dans cette localité, afin de nous faire visiter cette intéressante *fabrique*. Là, dans des *locaux spacieux* et superbement *agencés*, on nous a fait comprendre en quoi consiste l'opération de la *condensation* du lait. Il s'agit simplement d'enlever au lait une grande partie de l'eau qu'il contient, tout en lui conservant ses principes *nutritifs*. Le lait ordinaire *aqueux*, se condense et prend la *consistance* d'un *sirop* très épais. Au cours de *l'opération*, faite dans des *appareils* spéciaux très compliqués, on ajoute au lait une certaine quantité de *sucre*, pour assurer la *conservation* du lait condensé.

III. Lorsque le lait a atteint le degré de condensation voulu, on le met dans des boîtes de fer-blanc *hermétiquement* fermées. Cette fermeture ne laisse pénétrer ni *air*, ni *poussière*, ni *ferment* d'aucune sorte. Elle est obtenue en soudant le *couvercle* des boîtes.

Le lait condensé est expédié dans toutes les parties du monde. Il est utilisé

surtout pour nourrir les *navigateurs*, les *soldats*, les *touristes*, les *malades*, les *vieillards* et les *enfants*. Lorsqu'on veut se servir de ce lait, il n'y a qu'à lui rendre la quantité d'eau qu'on lui a enlevée lors de la condensation.

Au retour de notre intéressante visite à la condenserie de Bercher, je me suis senti heureux et fier de savoir que les produits de notre contrée sont utiles à l'humanité.

Dictée. I. Notre contrée est couverte de belles prairies. L'herbe de ces prairies nourrit une quantité de vaches. Le lait de nos vaches est généralement transformé en beurre et en fromage dans nos laiteries. Cependant quelques villages de nos environs expédient leur lait à la condenserie de Bercher, qui en fait du lait condensé.

II. Pour mieux conserver le lait, on lui enlève une partie de l'eau qu'il contient. On lui ajoute une certaine quantité de sucre. Le lait condensé se place dans des boîtes de métal hermétiquement fermées. Ce lait peut se conserver très longtemps; il sert à la nourriture des voyageurs, des navigateurs, des soldats, des malades, des vieillards et des enfants. C. Allaz-Allaz.

RÉCITATION

(*Degré supérieur.*)

Le loup et le renard et l'édit royal.

Le roi des animaux ayant fait la remarque
Que ses sujets visaient à rompre les liens
Les courbant sous le joug, en fit, en fin monarque,
Au moyen d'un édit, de libres citoyens.
A la voix des hérauts, au son de la trompette,
Au bruit sourd des tambours,
L'édit fut publié par toute la planète
Et collé sur un tronc à tous les carrefours.
Le loup et le renard, se trouvant d'aventure
Devant l'affiche au sceau royal,
Saluèrent d'abord ; puis d'un ton doctoral
En firent tous les deux lecture :
« A tous ceux qui liront la présente, salut !... »
« — C'est bien, dit le renard, j'approuve ce début ;
Mais poursuivons » — « Pour qu'un royaume
Soit prospère, il faut que la somme
Des efforts des sujets tende vers le même but.
Deux efforts s'opposant se détruisent l'un l'autre
Et le corps social en souffre et s'apauvrit.
Or, son malheur étant le nôtre,
Nous avons décrété, décrétons ce qui suit :
Primo : la cour est supprimée ;
Les emplois ne seront plus donnés qu'au concours... »
— « La gloire n'est qu'une fumée
Qu'aux quatre vents du ciel disperse un seul discours,

Messieurs les courtisans, firent nos deux compères. »
« — *Secundo* : Les félins, les tigres, les panthères,
Et tous autres seigneurs dont les nombreux méfaits
Ont attiré sur nous les célestes colères,
Vivront en paix
Avec leurs frères... »
— « Bravo ! hurla le loup ; le royal couronné
A fait un coup de maître, ou que je sois damné :
Couper la griffe aux grands, à la foule c'est plaire ! »
— « *Tertio* : les félins de taille secondaire,
Les fouines, les putois, ne mettront plus à mort
Les lapins et les rats des champs, ni de la ville... »
— « Bon ! glapit le renard, et le roi n'a pas tort ;
Ces corps en ver de terre et de race servile
Qui se glissent partout et pour qui tout est bon
Ma foi, vivaient trop bien, et c'est pourquoi j'approuve !
Voyons plus loin ! » — « *Quarto* : Les canins de tout nom,
Comme loups et renards, dont Sa Majesté trouve
Les crimes répétés hors de toute raison,
Hors de toute mesure,
Respecteront la poule ainsi que le mouton ! »
Nos deux amis alors laissant là leur lecture :
— « Hé quoi ! crièrent-ils, notre roi, par hasard,
Est-il devenu fou ? Protéger la canaille
Au détriment de notre lard !
Sa réforme n'est rien qui vaille ! »
Et comme à ce moment il passait un troupeau
Bêlant et glougloutant, le loup prit un agneau
Et le renard une volaille.
L'homme vaut-il bien mieux que nos commentateurs ?
Il constate son mal, dénonce l'injustice
Et veut qu'un progrès s'accomplisse :
Mais lui demande-t-on le moindre sacrifice,
Qu'il maudit les réformateurs !

(*Le Petit Provincial.*) A.-J. Gascon.

CANTON DE NEUCHATEL

Examens d'Etat. — Session de 1916.

Dictée orthographique.

L'avenir.

Vingt mois de guerre, — vingt mois de quotidiens carnages, — vingt mois de détresse et de souffrance, — vingt mois de honte.

Dressés les uns contre les autres, les peuples s'entre-tuent. Pourquoi ?

Les maisons sont en ruine, les tranchées regorgent de cadavres. De douces

régions boisées et des prés allègres sont d'interminables et hallucinants cimetières. Les progrès formidables de la technique servent aux meurtres méthodiques et tumultueux. Dans les laboratoires de tous les pays belligérants, savants, chimistes, physiciens, ingénieurs, inventeurs de toute sorte recherchent quelque nouvel engin tueur, quelque inédit mélange de gaz homicide. Des spécialistes sont voués à l'étude de la chirurgie et de l'antisepsie, mais c'est pour l'œuvre de mort : on veut rendre aux blessés tout le potentiel que leur enleva une balle, un éclat de shrapnel. On fabrique du drap, on confectionne des vêtements, sous-vêtements, caleçons, chemises, flanelles et chandails. Mais c'est pour les soldats — c'est-à-dire pour la guerre, pour l'odieuse destruction.

Plus de centrales électriques — plus de salles spacieuses et claires — plus d'audacieuses et fortes architectures, ni d'hôpitaux paisibles sollicitant les malades et les défaillants. Aucun noble divertissement. Non des — gueules de canon érigées partout, des fusils posés sur des parapets, de longues et profondes taupinières, où, dans la boue gluante et pareils à des sauvages, sont tapis de pauvres hères, casqués et ornés de masques protecteurs. Des canons, des mortiers, des lance-mines, des grenades, des bombes, des shrapnels, des obus. Toutes les forces, toutes les matières, toutes les volontés, tous les hommes sont absorbés par les armements....

Et demain? — Les responsables de la guerre l'appréhendent ou n'y songent pas. De là peut-être l'horrible prolongement des massacres scientifiques et méthodiques qui suppriment même l'héroïsme et la gloire.

Cette guerre n'est pas perpétuelle. Il faudra bien qu'un jour elle se termine. Un jour viendra où s'imposera la paix.

Il faudra non seulement se préoccuper des conditions de la paix constituant la conclusion de cette guerre, mais étudier les moyens propres à enrayer le fléau redoutable créé par l'homme lui-même. Déjà on a préconisé certains moyens : abolition de la diplomatie secrète — limitation simultanée et progressive des armements, avec nationalisation des industries de guerre comme corollaire — interdiction aux gouvernements d'annexions contraires à la volonté des populations intéressées... etc.

La guerre présente est la faillite de la paix armée. — Après la destruction, la construction. Non pas la reconstruction. Pas de vieux matériaux. Les matériaux anciens recèlent toujours des germes et des microbes nocifs. Une structure nouvelle et robuste, avec des matériaux neufs et virils.

Recherchons la solution de tous les problèmes de demain. Scrutons l'avenir, et au culte de la haine et des préjugés substituons la passion de l'amour, de l'humanité, de la science et de la vérité.

Composition.

Quel est, d'après vous, le rôle de l'école dans la lutte contre l'alcoolisme ?

Epreuves de mathématiques.

Aspirants.

1. Un cylindre et un cône ont des bases égales et même surface *totale*. La hauteur du cône est de 12 cm. et le rayon de sa base de 5 cm. Quel est le poids du cylindre, la densité étant 2? ($\pi = 3,14$.)

Que pouvez-vous dire des volumes?

2. Soit un triangle équilatéral de 12 m. de côté. On joint les milieux des côtés, puis ceux du triangle ainsi formé et ainsi de suite indéfiniment.

a) Quelle est la surface du 5e triangle?

b) Si on représente par *a* la surface du triangle primitif, quelle est la somme des aires de tous les triangles?

3. Une personne en mourant laisse à ses héritiers une certaine somme à partager comme suit : Au premier héritier, fr. 2000, plus $^1/_{10}$ du reste ; au deuxième, fr. 4000, plus $^1/_{10}$ du nouveau reste ; au troisième, fr. 6000, plus encore le $^1/_{10}$ du reste et ainsi de suite ; le dernier héritier a reçu le reste et il s'est trouvé que toutes les parts étaient égales. Quel est le montant de l'héritage et le nombre des héritiers?

Aspirantes.

1. Un capitaliste a placé une somme de fr. 50 000 en partie dans une entreprise qui donne du 5 %, en partie dans une entreprise qui ne donne que du 4%. Quel est le montant de chaque placement si le revenu *annuel* total lui a permis de payer une parcelle de terrain triangulaire de 172 m. de base et 50 m. de hauteur à fr. 50 l'are?

2. Quel est le poids en or monnayé d'une somme répartie comme suit entre trois personnes : à la 1re, fr. 410, soit les $^2/_3$ de la part de la 2e et à la 2e les $^3/_5$ de la part de la 3e?

3. Un fabricant a acheté le 31 mai 12,5 kg. d'argent à 0,800, à fr. 215 le kg. de fin et payables le 31 août, et 1,6 kg. d'or à 18 carats à fr. 3445 le kg. de fin et payables le 15 octobre. S'il ne veut faire qu'un seul payement, à quelle date doit-il l'effectuer ? (année commerciale). (*A suivre.*)

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Menu.

Soupe à l'asperge. — Asperges en sauce. — Sauté de veau. — Pommes de terre au naturel. — Beignets à l'acacia.

Proportions pour 6 à 7 personnes.

Soupe à l'asperge.

Le bas de la tige des asperges étant plus dur que la pointe, souvent il ne peut se manger, chacun le laisse dans son assiette et il est perdu. Pour éviter cela, il faut couper à chaque tige un morceau de 5 à 6 cm. de long, le peler assez profondément pour enlever toute la peau dure. Après avoir lavé tous ces morceaux, les couper en fines tranches et les tourner dans la marmite avec un morceau de bonne graisse ou de beurre. Ajouter une bonne cuillerée de farine, remuer pour mélanger et verser, tout en fouettant avec le fouet de fil de fer pour éviter les morceaux de farine, un peu d'eau bouillante, seulement la moitié à peu près de la quantité nécessaire pour la soupe. Quand la soupe a cuit demi-heure, verser une liaison de deux cuillerées de farine, délayée avec de l'eau et laisser cuire encore quelques minutes à petit feu. Ajouter alors le bouillon de cuisson des asperges que l'on n'aura pas utilisé pour la sauce, mettre sel et épices néces-

saires. Servir dans la soupière sur un verre de lait frais et, à volonté, un œuf battu ou des croûtons frits.

Asperges en sauce.

Les asperges dont la pointe est violette sont les plus parfumées, elles doivent être fraîches et fermes, la pointe serrée et non ouverte en petites écailles. Après avoir coupé les morceaux destinés à la soupe, peler le bas de la tige, finement, mais en enlevant toute la peau dure que l'ongle ne peut entailler facilement.

Laver soigneusement les asperges et les lier en bottes de 4 à 5 branches, bien attachées. Faire bouillir de l'eau légèrement salée, y plonger ces bottes pour les laisser cuire 25 à 30 minutes. Quand l'asperge fléchit entre les doigts, elle est à point. Garnir le fond d'un plat d'une serviette pliée, y dresser les asperges bien égouttées et recouvrir, jusqu'au moment de servir, avec un coin de la serviette.

On sert à part une bonne sauce faite avec le bouillon de cuisson ou une sauce mayonnaise ou vinaigrette.

Sauce blanche pour asperges. — Fondre dans la casserole un morceau de beurre, y tourner la même quantité de farine, mouiller avec une partie du bouillon d'asperges en battant vivement avec le fouet de fil de fer. Laisser cuire à très petit feu, 5 minutes, goûter la sauce, ajouter les épices nécessaires, cuire encore 3 à 4 minutes et servir dans un saucier. On peut lier cette sauce avec un jaune d'œuf.

Sauté de veau.

Choisir un morceau du cuissot ou de l'épaule. Couper la viande en jolis morceaux carrés. Mettre au fond d'une casserole 1 cuillerée d'huile d'olive, un morceau de beurre; placer les morceaux les uns à côté des autres et les faire roussir un peu vivement de tous les côtés, sans laisser trop brunir le fond de la casserole. Ajouter en 2 fois un bon demi-verre de vin blanc et laisser réduire pour bien glacer la viande. Saupoudrer d'une petite cuillerée de farine, mélanger et verser, en remuant, à peu près demi-litre de liquide chaud, bouillon ou eau, de manière à avoir un bon jus lié sans être épais. Assaisonner de sel et poivre et ajouter, si possible, un peu de purée de tomate ou une tomate hachée. Laisser cuire doucement 1 heure en surveillant pour éclaircir le jus au besoin. Quelques minutes avant de servir ajouter 1 à 2 échalottes coupées très fin et 1 cuillerée à café de persil haché.

On peut ajouter au sauté de veau des champignons, auxquels il faut d'abord faire rendre l'eau. On peut aussi, à la fin, y mettre 1 verre de Marsala ou de Madère; on a alors un *Sauté de veau aux champignons* ou un *Sauté de veau au Madère.*

Pommes de terre au naturel.

Peler des pommes de terre, autant que possible d'égale grosseur; les laisser entières ou les couper en deux après les avoir lavées. Mettre les pommes de terre dans la marmite avec de l'eau bouillante à niveau et du sel, faire cuire d'abord vivement, puis plus tranquillement jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres sans être défaites, au bout de 25 à 30 minutes à peu près. Si l'eau n'est pas tout absorbée, il faut l'égoutter et remettre la marmite sur un très petit feu ou à l'entrée du four pour enlever toute l'humidité des pommes de terre. Une pincée de persil, haché fin, saupoudré à la fin, donne une jolie apparence au mets.

Beignets.

Pâte à beignets : Mettre dans un plat creux 200 g. de farine, une pincée de sel et délayer avec 1 verre de vin, un peu d'eau tiède; battre cette pâte pour qu'elle soit lisse et ajouter 1 cuillerée d'huile. Travailler encore la pâte pour la rendre légère et la laisser reposer au chaud quelques heures. Au moment de s'en servir ajouter délicatement 2 blancs d'œufs battus en neige, si l'on veut cuire les beignets à la grande friture, c'est-à-dire nageant dans l'huile chaude ou dans la graisse. Si l'on préfère les cuire avec peu de graisse à la fois, on peut mettre alors 1 à 2 œufs entiers, ils seront moins soufflés.

Il y a plusieurs manières de préparer la pâte à frire, ou à beignets, celle-ci est l'une des plus usitées. On peut s'en servir pour des beignets aux pommes, à l'orange, aux pêches, aux abricots, aux poires beurrées, aux feuilles de bourrache, aux fleurs d'acacia et aussi pour des beignets aux petits pains, des beignets à la viande.

Les fruits pour beignets doivent être préparés à l'avance avec un peu de sucre fin et 1 cuillerée de liqueur.

Pour les feuilles de bourrache, fleurs d'acacia et de sureau, ce n'est pas nécessaire.

A l'acacia : Prendre des fleurs d'acacia blanc, fraîchement écloses, les essuyer légèrement dans un linge, les tremper dans la pâte ci-dessus indiquée et les plonger ensuite dans la friture chaude. Mettre peu de beignets à la fois et surveiller que la friture ne déborde pas. Quand le beignet est doré, servir sur un plat chaud, saupoudrer de sucre fin et, à volonté, d'une pincée de cannelle.

Pour les fritures on emploie de préférence du saindoux, de la graisse de rognon de bœuf mélangée d'huile ou seulement de l'huile. Celle d'arachides, de bonne qualité, convient très bien pour cela.

Prix de revient du repas.

	Fr. C.
Soupe : 50 g. beurre, fr. 0,22; 100 g. farine, fr. 0,06; eau; épices et sel, fr. 0,01; 1 verre lait, fr. 0,03; débris et bouillon d'asperges; croûtons, fr. 0,08 (reste de pain et graisse pour les frire)	0,40
Asperges : 1 1/2 botte d'asperges, fr. 0,90; eau; sel, fr. 0,01; 50 g. beurre, fr. 0,22; 50 g. farine, fr. 0,03; bouillon d'asperges; épices, fr. 0,01.	1,17
Sauté de veau : 25 g. beurre, fr. 0,11; 1 cuillerée huile, fr. 0,04; 1/2 kg. épaule veau, fr. 1,50; 1/2 verre vin, fr. 0,04; 1 cuillerée farine, fr. 0,02; eau; épices, fr. 0,02; purée tomate, fr. 0,10; échalotte, fr. 0,03. . .	1,86
Pommes de terre : 1 1/2 kg. pommes de terre, fr. 0,27; eau; sel, fr. 0,02.	0,29
Beignets : 200 g. farine, fr. 0,12; sel, fr. 0,01; 1 verre vin, fr. 0,08; eau; 1 cuillerée huile, fr. 0,04; 2 blancs d'œufs, fr. 0,17; fleurs d'acacia; 2 dl. environ huile d'arachides, fr. 0,38	0,80
Pain et feu : pain, fr. 0,35; combustible, fr. 0,50	0,85
Total pour 7 personnes,	5,37

Pour une personne : fr. 5,37 : 7 = fr. **0,77**.

Mai 1916. MARG. DELACHAUSAZ.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

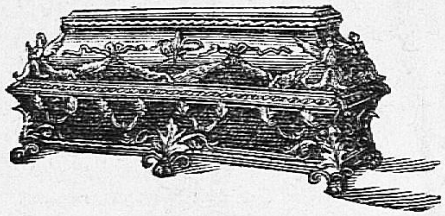

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets
fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné
COSTUMES
sports
MANTEAUX
de pluie
COSTUMES
Enfants

10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève**, fournit **gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.**

PHOTOGRAPHIE Chs MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.
Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone — **Ascenseur**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Busillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod.**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ∾ Vevey ∾ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

COMÉDIES — MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* **Le retour de l'enfant prodigue**, comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* **L'aveugle ou le devin du village**, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* **A la fleur de l'âge**, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* **Pour l'enfant**, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* **Notre jour**, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* **L'Anglais tel qu'on le roule**, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	**L'eunuque amoureux**, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	**Un prêté pour un rendu**, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	**C'est pour mon neveu**, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	**Le marquis de Cyrano**, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* **La dernière lettre**, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* **Mon contrat de mariage**,	
—	* **Je n'emmènerai plus papa au cinéma** (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* **J'ai horreur du mariage**, monologue gai	0.50
—	* **L'agent arrange et dérange**, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* **Comme papa**, monologue pour garçon	0.50
—	* **Futur présent**, monologue pour mariage	0.50
—	* **Prince des blagueurs**	0.50
—	* **Les débuts de Cassoulade** (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNEE. — No 24 LAUSANNE — 17 juin 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger. 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires et secondaires.

Yverdon: La place de maître spécial de gymnastique aux écoles primaires et secondaires est au concours.

Fonctions: 30 heures par semaine.

Traitement: 2400 fr. à 2900 fr. suivant les années de service.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 23 juin 1916, à 6 heures du soir.

Ecoles primaires.

AVIS **Les canditates au poste d'institutrice à PULLY sont avisées que la nomination n'aura lieu qu'à partir du 25 juin.**

Enseignement primaire.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: M. Delacrétaz, Paul, à Montmagny. M. Pilloud, Edouard, à Brenles.

INSTITUTRICES: Mlles Faillettaz, Edith, à Chevilly ; Jomini, Hilda, à Villeneuve; Rochat, Rose, à L'Orient (Le Chenit); Frossard, Marguerite, à Vernex-Montreux; Bettens, Julie, à Chardonne; Bolomey, Elisa, à Moudon.

Collège classique cantonal.

Les examens commenceront :

Jeudi 29 juin, à 7 h., pour la première et la quatrième classe ;

Vendredi 7 juillet, à 7 h., pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes.

Samedi 8 juillet, à 7 h., pour les élèves qui désirent entrer dans la sixième classe.

Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre 1916. **Inscriptions du 24 au 28 juin.** — Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures. 31926 L

Ouverture de l'année scolaire 1916-1917 : **lundi 4 septembre, à 2 h.**

Aux instituteurs

ACHAT DE VIEUX PAPIERS

livres, cahiers, journaux, vieilles correspondances, etc. au plus haut prix du jour (8 fr. les 100 kilos). **E. L'EPLATTENIER, Yverdon.** (O F 853 H)

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Les modèles de dessin MERKI

ont été **complètement remaniés et transformés, et imprimés sur beau papier a dessin** (pour peindre l'esquisse avec crayon de couleur aussi bien qu'avec pinceau et couleur).

Sous tous les rapports, cette innovation a trouvé un accueil des plus favorables La meilleure preuve en est que ces petits cahiers sont répandus à plus de

200 000 exemplaires.

Les prix sont actuellement:

fr. 0,30 *les 6 cahiers pour classes inférieures (cahiers I, II, III A et B).*
fr. 0,50 *les 3 cahiers pour classes moyennes (cahiers IV, V et VI).*
fr. 1,— *Cahier VII pour classes supérieures.*

☛ Nous attirons l'attention sur ces petits cahiers; soigneusement gradués, ils conviennent particulièrement à l'enseignement scolaire et sont certainement *les meilleurs modèles pour nos écoles.*

☛ En préparation des éditions *française* et *italienne.*

A.-G. Neuenschwandersche Librairie et Edition
à Weinfelden.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH
Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.
Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Police universelle.

La Sociéte accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz,** Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne.**

MAX SCHMIDT & Cie

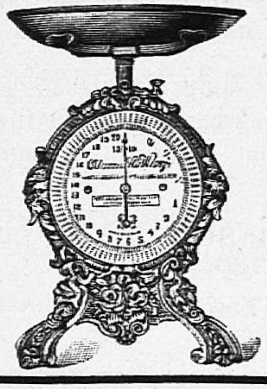

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▫ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Dr ROLLIER

L'ECOLE AU SOLEIL

I. La cure de soleil au point de vue social. — II. La cure de soleil préventive. — III. Ecole au soleil. — IV. L'école publique au soleil.

Une brochure gd in-8 sur papier couché avec illustrations. — ***Prix fr. 1.50.***

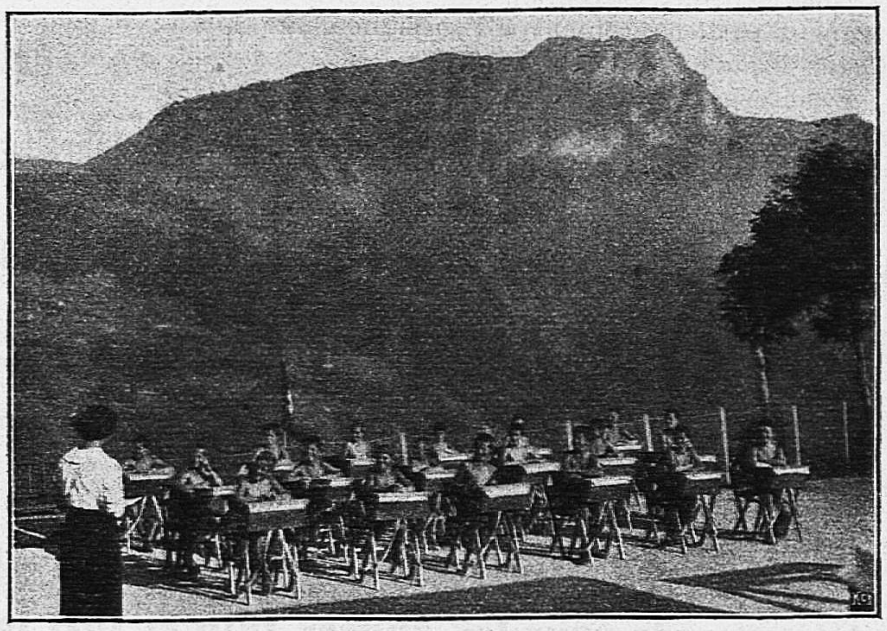

« De la visite à votre « Ecole au Soleil » rien ne peut rendre l'impression..... Il faut avoir vu de près, l'un après l'autre, chacun de ce petits convalescents, dont plusieurs étaient condamnés il y a quelques mois, dont pas un n'était indemne d'une tare menaçante et que voilà transformés, de pauvres être malingres en beaux enfants pleins de vie. Il faut avoir entendu l'histoire de chacun d'eux pour s'expliquer l'air de bonheur qui règne dans la maison.

« Et comme on comprend, après cette visite, que vous pensiez aux milliers d'enfants qui auraient besoin d'un traitement semblable : ...Vous songez à la masse de la nation. Vous voyez des écoles, car il paraît qu'il y en a, même en Suisse, où les lois de l'hygiène semblent inconnues, où l'on ne fait presque rien pour fortifier la race, pour prévenir ou combattre la morbidité enfantine, surtout dans la population ouvrière des villes. Et vous cherchez comment l'on pourrait secouer cette indifférence. Vous vous ingéniez à persuader aux familles, au personnel enseignant, aux autorités communales de ne pas dédaigner les bienfaits inappréciables que leur offrent, à si peu de frais, la montagne, l'air pur, le soleil.

« Quand une élite d'éducateurs et d'amis du peuple aura compris le devoir que vous lui tracez, elle le fera comprendre au pays. Et alors, le jour ne sera pas loin où les miracles que vous faites déjà pour quelques-uns, devront se faire, en grand, pour tous les enfants de la nation. »

F. Buisson,
Ancien député de la Seine,
Directeur honoraire de l'Enseignement primaire en France.